

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AIX EN PROVENCE - 1301 - Actes des sociétés (A) - Dépôt le 07/11/2024 - 14336 - 2017 B 01132 - 535 288 823 - NEXTALK



NEXTALK SAS

Société par Action Simplifiée au capital de 223 258 €uros

Siège social : 1330, Rue JRG Gauthier de la Lauzière

Europarc Pichaury Bat A3

13290 AIX EN PROVENCE

535 288 823 RCS AIX EN PROVENCE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Du 24 avril 2024

Le 24 avril 2024 à 10h30

Les participants au Conseil de Surveillance de la société NEXTALK se sont réunis en Conseil sur le site d'Aix En Provence et par visioconférence

Salle Visio et présentiel :

- NEXTALK – 1330, Rue JRG Gauthier de la Lauzière – Pichaury – 13290 AIX EN PROVENCE

Afin de délibérer sur l'Ordre du Jour suivant :

- 1. Election poste de président(e) du conseil de surveillance**
- 2. Election poste de vice-président(e) du conseil de surveillance**
- 3. Validation du procès-verbal de la réunion du conseil de surveillance du 27 mars 2024**
- 4. Nominations et renouvellements de mandats au sein du conseil de surveillance**
- 5. Evolution de la gouvernance**

FEUILLE DE PRESENCE – CONSEIL DE SURVEILLANCE du 24 avril 2024

Sont présents	Présences	Signatures
ADMINISTRATEURS		
Christian JAIN	Visio	
Colette SÉNÉ	Visio	
Patrick LE PROVOST	Visio	
Michel BLANCHARD	Visio	
Cécilia FRANCIOLI DE MONNER	Visio	
Karen LECHEVESTRIER	Visio	
Daniel QUÉRÉ	Absent	
MEMBRES DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE		
Sandrine RUBIO	Visio	
MEMBRES DU DIRECTOIRE		
Sylvie CORMIER	Présentiel Aix	
Marc FAYET	Absent	
Jérôme MOSCA	Présentiel Aix	
INVITES		
Frédéric DIVERREZ	Visio	

Patrick LE PROVOST préside ce premier conseil de surveillance post assemblée générale.

Il remercie Christian JAIN pour son rôle bienveillant, engagé et déterminant en tant que Président depuis la création de Nextalk, et expose les éléments de l'ordre du jour.

1. Election du Président(e) du conseil de surveillance

Le Président du conseil de surveillance demande s'il y a des candidatures parmi les membres. Colette SÉNÉ est candidate et nommée à l'unanimité des membres présents.

Les participants félicitent Colette SÉNÉ pour sa nomination.

2. Election du Vice-Président(e) du conseil de surveillance

La nouvelle présidente du conseil de surveillance demande s'il y a des candidatures parmi les membres. Cécilia FRANCIOLI DE MONNER renouvelle sa candidature et est nommée à l'unanimité des membres présents.

Les participants félicitent Cécilia FRANCIOLI DE MONNER pour sa nomination.

Patrick LE PROVOST fait remarquer qu'il y aura un trio féminin à la direction des instances de gouvernance de Nextalk, ce qui doit être, si ce n'est unique, plutôt rare et s'en réjouit.

3. Validation du Procès-Verbal du conseil de surveillance du 27 mars 2024

Le procès-verbal a été transmis aux membres avant la réunion. Le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents.

4. Nominations et renouvellements de mandats au sein du conseil de surveillance

Le Conseil d'Administration du CMA du 26/01/2024, sur proposition du Comité des nominations et de la gouvernance a procédé aux désignations de ses représentants dans les différentes sociétés du groupe. Le 27/03/2024 le Conseil de Surveillance a été informé des projets de résolutions des décisions de l'Associé Unique, notamment concernant les nominations et renouvellements de mandat concernant Nextalk. L'Assemblée Générale du 24/04/2024 a validé toutes les décisions.

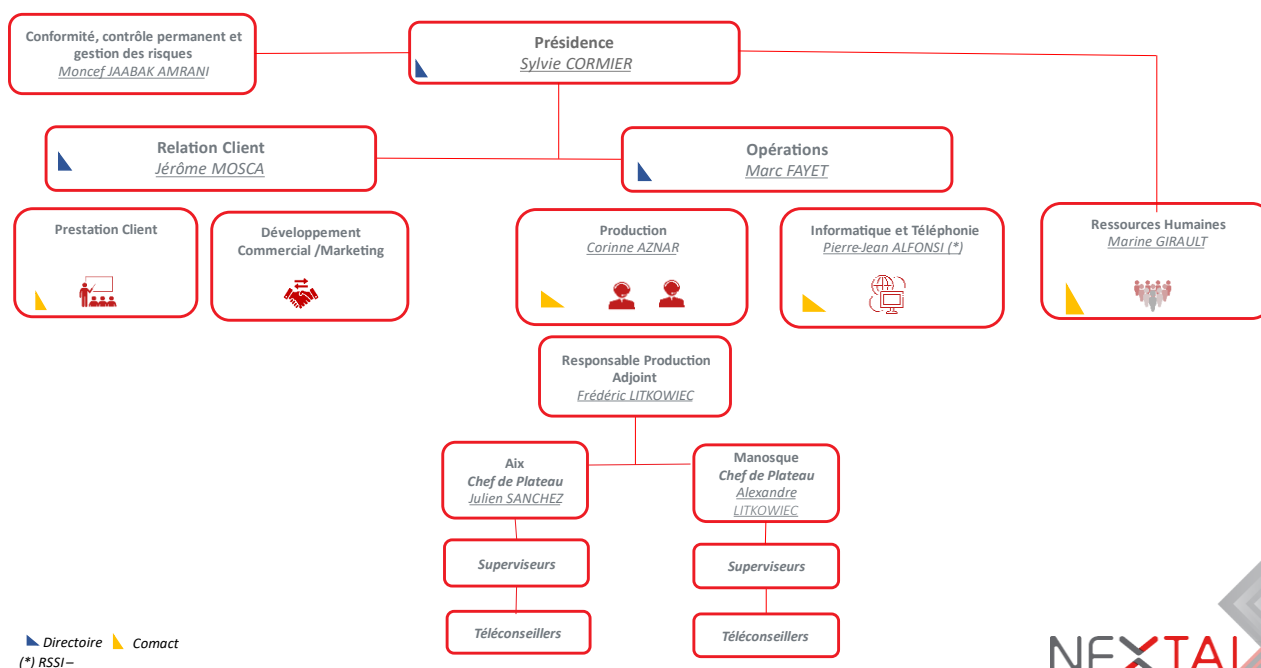
Il en ressort, pour 3 ans, soit ce jusqu'à la décision de l'Associé Unique dans l'année 2027 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026_:

- Renouvellement des mandats : Cécilia FRANCIOLI DE MONNER, Michel BLANCHARD et Christian JAIN
- Election nouveaux mandats : Karen LECHEVESTRIER et Daniel QUERE
- Désignation représentant permanent Associé Unique : Patrick LE PROVOST
- Nomination mandat membre physique_ : Colette SENE

5. Evolution de la gouvernance

La Présidente du conseil passe la parole à Sylvie CORMIER qui explique que l'organisation de Nextalk va évoluer dès le mois de mai pour sécuriser la gouvernance en passant de 2 à 3 membres au Directoire, pour prendre en compte les évolutions de marché en créant une Direction de la Relation Client et pour se projeter dans le cadre du nouveau PMT.

ORGANIGRAMME NEXTALK : Gouvernance



NEXTALK

Cette évolution a pour objectif attendu de responsabiliser un nouveau membre et répartir les rôles au sein du Directoire. De plus, la création de la Direction de la Relation Client est une étape supplémentaire dans les projets de transformation déjà engagés (nouveaux locaux avec un espace dédié à la montée en compétence métier des collaborateurs).

Elle permettra de valoriser le service client auprès des clients, de renforcer les synergies et interactions en interne.

C'est Jérôme Mosca qui sera en charge de la Direction de la Relation Client et intégrera le Directoire. Le conseil d'administration du CMA sur avis du comité des nominations a agréé la candidature de Jérôme Mosca pour un mandat de 3 ans.

Les membres du conseil de surveillance adoubent cette nomination.

Jérôme MOSCA, se présente et remercie les membres du conseil de surveillance pour leur confiance et exprime sa volonté de s'engager pleinement, comme il le fait chez Nextalk depuis 7 ans, dans ce nouveau poste à responsabilités pour favoriser le développement de l'entreprise,

Frédéric DIVERREZ félicite Jérôme, qui a rejoint l'aventure Nextalk dès sa création et a fait bénéficier Nextalk de son expérience acquise chez Monext auprès de clients très importants, notamment la SG qui est un client historique.

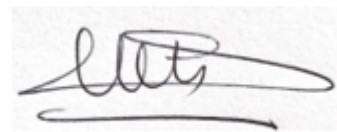
L'ordre du jour est épuisé.

La Présidente Colette SÉNÉ clôture la séance.

Pour extrait certifié conforme,

Colette SÉNÉ

Présidente du Conseil de Surveillance

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'C. SENE', with a long horizontal flourish extending to the right.